

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

<p>Nombre de conseillers En exercice : 14 Présent : 9 Procuration : 3 Votants : 12 Pour : 11 Contre : 1 Abstention : 0</p>	<p>L'an deux mille vingt-deux le vingt et un décembre Le Conseil Municipal de Montriond (Haute-Savoie), dûment convoqué. Réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Jean Claude DENNE (Maire) <u>Secrétaire de séance</u> : Mme QUOEX Valérie <u>Date de convocation</u> : 15 décembre 2022</p>
<p><u>Réf</u> : 22169 <u>Objet</u> : Programme remplacement de l'éclairage public avec le SYANE</p>	<p><u>Présents</u> : M. DENNE Jean – Claude - M. COCCOZ Patrick - M. MUFFAT Michel - Mme MICHAUD Carole - M. GAILLARD Guy - M. ROSSET André - - Mme SIBIL Christine - Mme TAVERNIER Marie – Laure - Mme QUOEX Valérie <u>Absents ou excusés</u> : Mme MICHAUD Sonia - M. BRAIZE Richard - M. DUCHEMIN Vincent - M. MUFFAT Bruno - Mme MCQUADE Alisha <u>Procuration</u> : Mme MICHAUD Sonia à M. ROSSET André M. DUCHEMIN Vincent à M. MUFFAT Michel - M. MUFFAT Bruno à Mme QUOEX Valérie</p>

Monsieur MUFFAT Michel présente au conseil municipal les travaux de gros entretien reconstruction - Programme 2023, concernant l'éclairage public de la commune.

Il précise que la commune confie au SYNDICAT DES ENERGIES ET DE L'AMENAGEMENT NUMERIQUE DE LA HAUTE-SAVOIE la réalisation, dans le cadre de son programme 2023, l'ensemble des travaux figurant sur le tableau en annexe :

d'un montant global estimé à : 1 059 766,27 Euros
avec une participation financière communale s'élevant à : 621 023,03 Euros
et des frais généraux s'élevant à : 31 792,99 Euros

Afin de permettre au Syndicat de lancer la procédure de réalisation de l'opération, il convient que la commune de MONTRIOND

- 1) APPROUVE le plan de financement des opérations à programmer figurant en annexe, et notamment la répartition financière proposée.
- 2) S'ENGAGE à verser au Syndicat des énergies et de l'aménagement numérique de la Haute-Savoie sa participation financière à cette opération.

Le Conseil Municipal, entendu l'exposé et après avoir pris connaissance du plan de financement de l'opération figurant en annexe et délibéré,

- **APPROUVE** le plan de financement et sa répartition financière d'un montant global estimé à : 1 059 766,27 Euros avec une participation financière communale s'élevant à : 621 023,03 Euros et des frais généraux s'élevant à : 31 792,99 Euros
- **S'ENGAGE** à verser au Syndicat des énergies et de l'aménagement numérique de la Haute-Savoie, sous forme de fonds propres, la participation (hors frais généraux) à la charge de la Commune. Le règlement de cette participation interviendra après la réception par le SYANE de la première facture de travaux, à concurrence de 80 % du montant prévisionnel, soit : 847 813.02 €.
Le solde sera régularisé lors du décompte définitif
- **S'ENGAGE** à verser au Syndicat des énergies et de l'aménagement numérique de la Haute-Savoie 80 % du montant du taux de contribution au budget de fonctionnement (3 % du montant TTC) des travaux et des honoraires divers, soit : 25 434.39 €.
Le solde sera régularisé lors du décompte définitif.
- **CHARGE** le maire de tous les actes relatifs à la présente délibération.

Le Maire

DENNE Jean - Claude

The image shows a handwritten signature in black ink, which appears to be 'Jean-Claude Denne', written over a blue circular official stamp. The stamp contains the text 'LE MAIRE DE MONFROID' at the top and 'HAUTE-SAVOIE' at the bottom, with a central emblem featuring a pine tree and a bear.